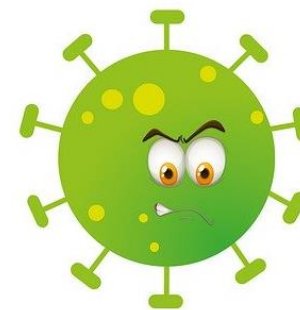




La gestion SST au temps du coronavirus

Petit guide à l'attention
de nos manufacturiers





NUCLÉI
CONSEILS

Présentation

Services de Santé, Sécurité et Mieux-Être en milieu de travail

- Audit et diagnostic
- Analyse
- Implantation d'un système de gestion de la SST
- Formations, coaching et conférences portant sur la santé, sécurité et mieux-être en milieu de travail (santé psychologique, santé globale, gestion RH)
- Accompagnement lors d'intervention de la CNESST (plaintes, visites, droits de refus, constats d'infraction)
- Aide à la gestion de dossiers d'accidents.

www.nucleiconseils.com

Déroulement



Contexte

- L'ennemi: l'infâme virus
 - L'employeur a l'obligation légale d'assurer la santé et la sécurité de ses employés et des personnes présentes sur son milieu de travail.
 - Les autorités ont annoncé que pour reprendre le travail, des mesures de protection doivent être mises en place.
 - Nous en aurons pour plusieurs mois de précaution: la guerre sur les milieux de travail est lancée !
- *Des milliers de scientifiques sont à pied d'œuvre à travers le monde et la recherche avance rapidement. La présentation d'aujourd'hui reflète l'état de la science ainsi que les recommandations des autorités en date du 27 avril 2020.*



Faire la guerre...

Objectifs



NOMMER LES
RÔLES ET
RESPONSABILITÉS
DE CHACUN



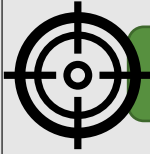
IDENTIFIER LES
RISQUES



IDENTIFIER LES
ACTIONS
REQUISES



IMPLANTER ET
COMMUNIQUER UN
PLAN D'ACTION
APPROPRIÉ AUX
RISQUES DES
ENTREPRISES DU
SECTEUR
MANUFACTURIER



Identifier l'ennemi

Identifier nos risques

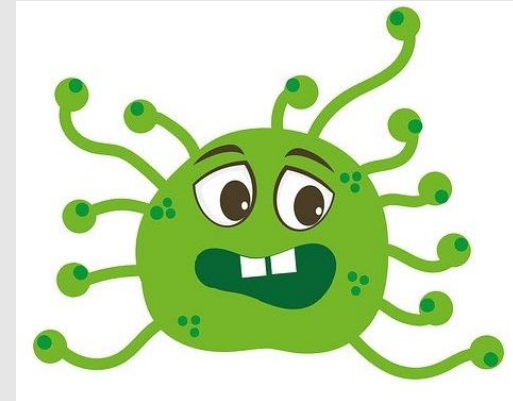
Identifier nos champs de bataille

Identifier nos stratégies de gestion des risques

Identifier nos alliés

Identifier notre plan de bataille

Trucs de vétérans



Identifier l'ennemi



Vidéo: Durée de vie et transmission du virus

Identifier l'ennemi



À retenir

- Virus «**SRAS-CoV-2**» de type « Coronavirus» qui transmet la maladie **COVID-19**
- Symptômes principaux (sans s'y limiter): fièvre, toux et difficultés respiratoires
- Se transmet principalement par le contact direct ou indirect avec les gouttelettes respiratoires.
- Portes d'entrée du virus: **bouche, nez** et **yeux**.
- Un virus a besoin d'un hôte (cellule vivante) pour survivre et se reproduire
- Durée de survie sur les surfaces
 - 1 jour sur du carton
 - 2 à 3 jours sur du plastique ou du métal
 - Jusqu'à 4 jours sur du bois
- Attention à vos sources d'informations !

Voici des sources d'informations pertinentes:

- **INSPQ** (Institut national de santé publique du Québec)
- **IRSST** (Institut de Recherche Robert Sauvé en Santé et Sécurité du travail)
- **CNESST** (Commission des Normes, de l'Équité salariale et de la Santé et Sécurité au travail)
- **OMS** (Organisation mondiale de la Santé)

Identifier l'ennemi



Le cas de l'Islande

- Pays isolé dans l'Atlantique – 330 000 habitants
- Ils ont testés tout le monde...
- **La conclusion est surprenante**



Identifier l'ennemi



Identifier nos risques

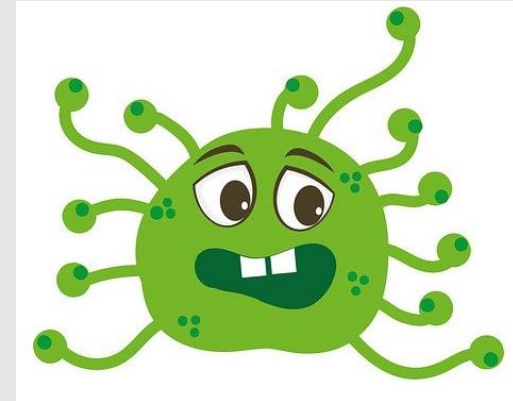
Identifier nos champs de bataille

Identifier nos stratégies de gestion des risques

Identifier nos alliés

Identifier notre plan de bataille

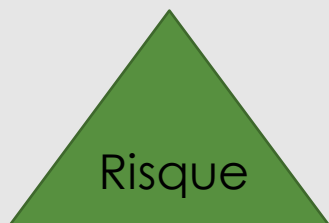
Trucs de vétérans



Identifier nos risques



Source potentielle de dommages,
préjudice, effets nocifs



Probabilité d'occurrence
X
Gravité



Conséquences potentielles des risques
(préjudices, dommages, effet nocif)





Quels sont nos
nouveaux
risques ?

Risques chimiques

Toutes les matières premières et les sous-produits d'un procédé ou d'un produit qui résultent d'une action mécanique, de l'évaporation, de la combustion, de la décomposition ou d'une réaction chimique.

Risques biologiques

Organismes vivants tels que les plantes, les animaux et les agents biologiques (virus, bactéries, parasites, champignons) qui peuvent avoir un effet toxique.

Risques physiques

Formes d'énergie ou forces telles que le bruit, les vibrations, l'électricité, la température, la pression et le rayonnement.

Risques ergonomiques

Tâches répétitives, utilisation d'équipement dont la conception n'est pas adaptée, effort excessif, postures inconfortables ou statiques.

Risques psychosociaux

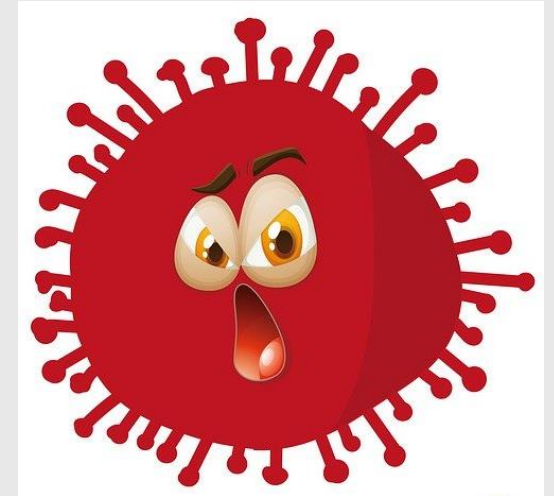
Facteurs liés à la nature ou à l'organisation du travail tels que harcèlement, violence et agression, ambiguïté des rôles, manque de respect, surcharge de travail, rythme de travail élevé, complexité de la tâche et formation non adéquate.

Risques liés à la sécurité

Pièces mobiles des machines et de l'équipement, angles rentrants, formes des pièces et des matériaux, manipulation d'outils et d'équipement, travail en hauteur ou en espace clos, planchers glissants ou irréguliers, véhicules, clientèle agressive, projection de matériaux, résistance mécanique inadéquate, incendies et explosions.

◦ Source: CNESST

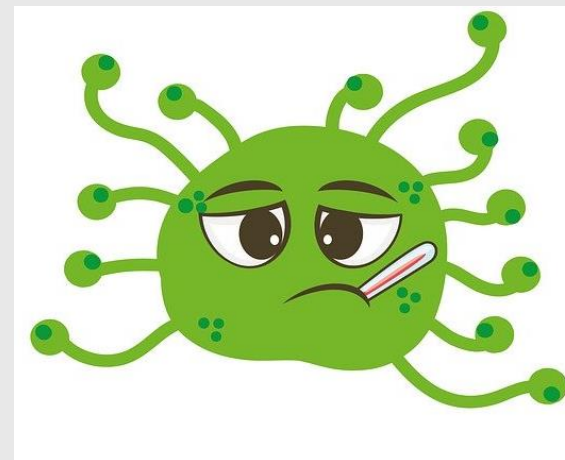
Identifier nos risques



- Employés qui deviennent malades, physiquement et psychologiquement (décès, gestion des absences, hausse des frais assurances et CNESST)
- Atteinte à la réputation de l'entreprise
- Fermeture temporaire / définitive de départements ou de l'entreprise
- Employés inquiets qui quittent l'entreprise
- Employés stressés financièrement
- Employés qui font des droits de refus en vertu de l'article 12 LSST

Identifier les conséquences potentielles en cas de mauvaise gestion des risques

Les scénarios catastrophes vont ici...



Identifier l'ennemi

Identifier nos risques



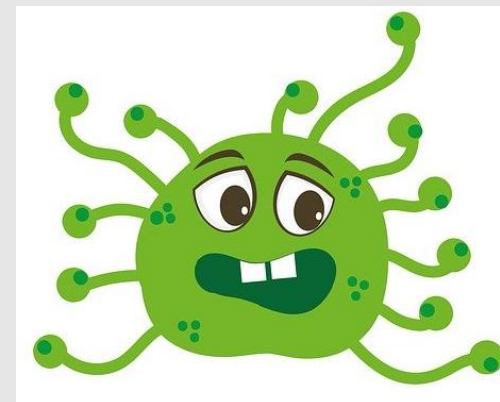
Identifier nos champs de bataille

Identifier nos stratégies de gestion des risques

Identifier nos alliés

Identifier notre plan de bataille

Trucs de vétérans



Portes d'entrée du virus dans votre milieu de travail



Nos clients



Nos sous-traitants



Nos fournisseurs

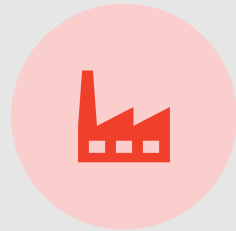


Nos employés

Identifier nos champs de bataille



BUREAUX



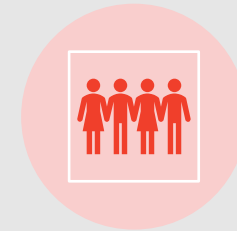
PRODUCTION



TRANSPORT



ENTREPÔT



GOULOTS
D'ÉTRANGLEMENT

Identifier l'ennemi

Identifier nos risques

Identifier nos champs de bataille

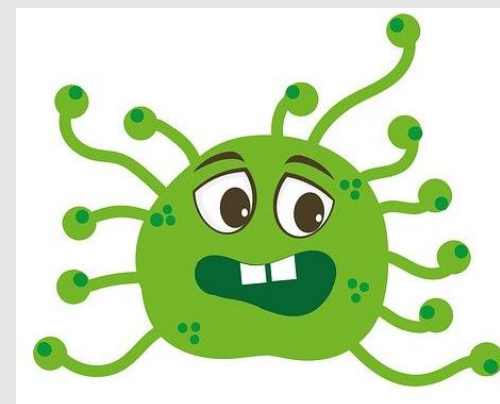


Identifier nos stratégies de gestion des risques

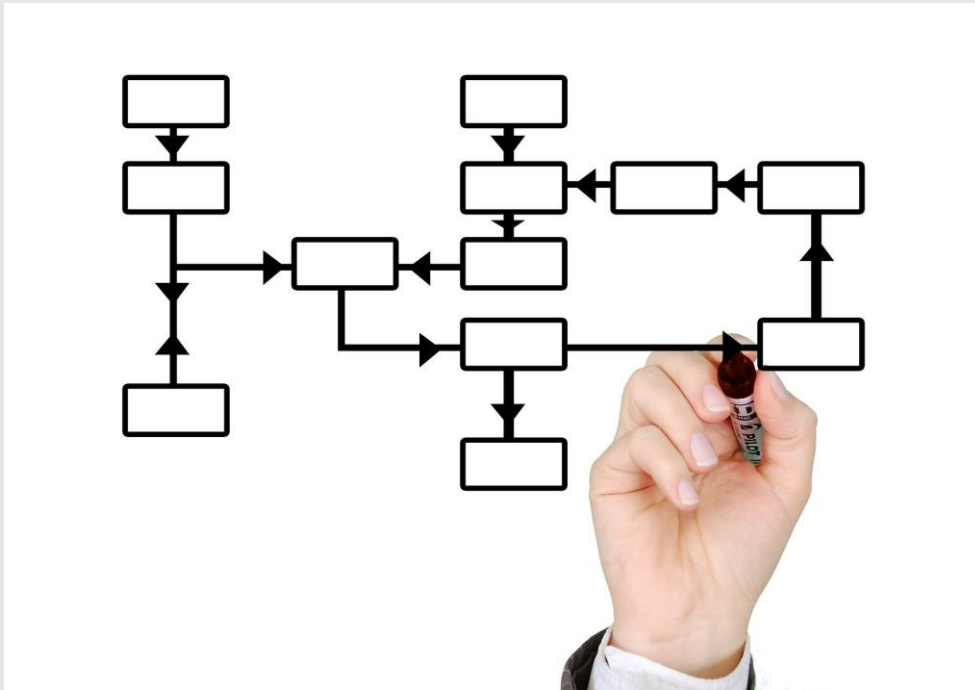
Identifier nos alliés

Identifier notre plan de bataille

Trucs de vétérans



Identifier nos stratégies



Établir une stratégie:

Définition d'actions cohérentes intervenant selon une logique séquentielle pour réaliser ou atteindre un ou des objectifs

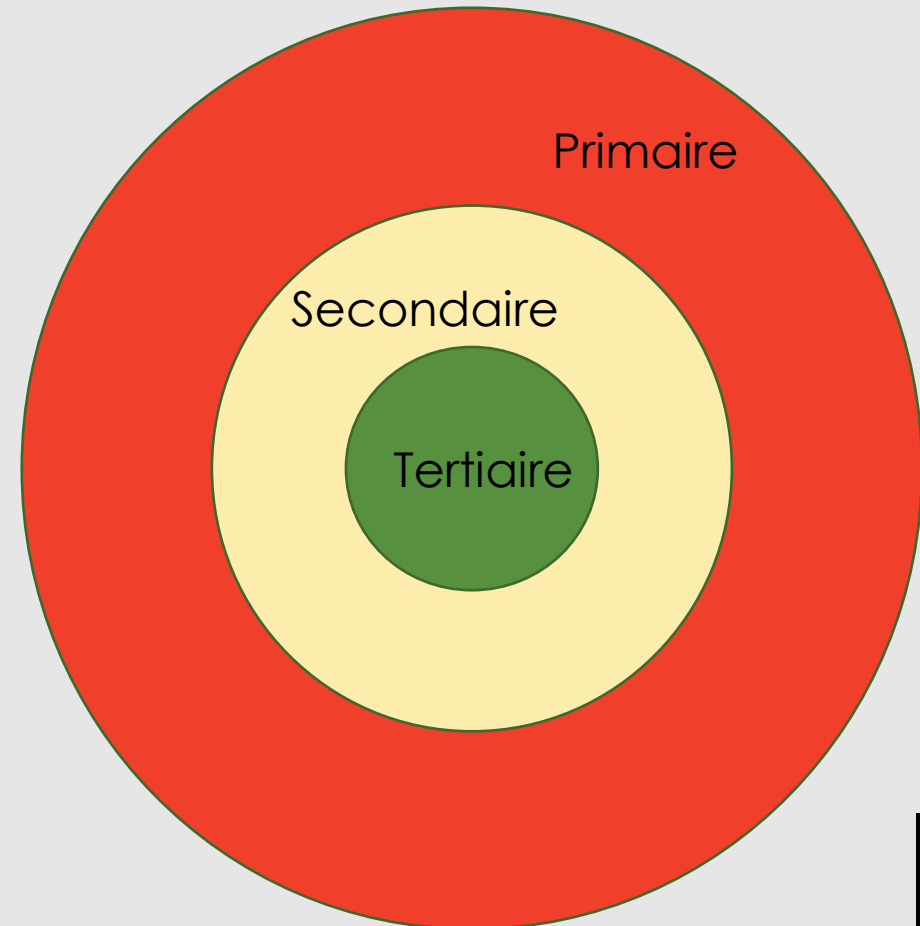
Définir les actions en suivant les 3 niveaux de prévention

- Primaire
- Secondaire
- Tertiaire

Bien cibler le niveau d'efficacité

Niveaux de prévention =
Plus le cercle est grand, plus de
gens sont protégés

Objectif: éliminer à la source les
risques (article 2 LSST)



Identifier nos stratégies

Document de mesures de protection proposées en milieu manufacturier par l'INSPQ

<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2943-secteurs-manufacturiers-essentiels-covid19.pdf>

Premier niveau de prévention (primaire)

Empêcher une personne porteuse du virus de se présenter sur les lieux



Gérer une personne qui a des symptômes au travail (masque, procédure de retrait, etc)



Mesures de distanciation sociale

Diminuer le nombre de personnes au travail

Diminuer les contacts physiques (repenser l'organisation du travail)

Garder une distance de 2 m au travail, au repos et dans les loisirs



Lavage de mains fréquent

1^{er} recours: eau courante et savon

2^e recours: gel hydroalcoolique



Hygiène respiratoire (tousser coudes, etc)



Désinfection des lieux

Salle de repas et pause: après chaque repas et/ou quart

Équipements fréquemment touchés: après chaque quart

Deuxième de
niveau de
prévention

Deuxième de niveau de prévention

Prêter attention aux goulots d'étranglements (endroits où il y aura une forte densité de personne à un moment donné)

- Punch
- Cafétéria
- Aires d'arrivées
- Vestiaires

À retenir

- Désinfection et lavage de mains avant et après
- Distance (changer la salle de repas au besoin)
- Pas de partage
- Étaler dans le temps pour permettre de garder les distances

Deuxième de niveau de prévention

Production – si impossible de maintenir les 2m

- Être intraitable sur les symptômes
- Équipes de travail petites et stables
- Rotation de poste: à oublier pour l'instant
- Barrières physiques
- Réduire la production
- Pas de partage (documents, stylo, outils, équipements, etc.)

Troisième niveau de prévention

Protection individuelle

- Fournir et faire porter des masques de procédure et visière de protection
- Retirer et laver les vêtements de travail après la journée de travail

Responsabilités de l'employeur (article 51 LSST)

L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique du travailleur. Il doit notamment:

- 1° s'assurer que les établissements sur lesquels il a autorité sont équipés et **aménagés de façon à assurer la protection du travailleur**;
- 3° s'assurer que **l'organisation du travail** et les méthodes et techniques utilisées pour l'accomplir sont sécuritaires et ne portent pas atteinte à la santé du travailleur;
- 4° contrôler la **tenue des lieux de travail, fournir des installations sanitaires**, l'eau potable, un éclairage, une aération et un chauffage convenable et **faire en sorte que les repas pris sur les lieux de travail soient consommés dans des conditions hygiéniques**;
- 5° utiliser les méthodes et techniques visant à **identifier, contrôler et éliminer les risques pouvant affecter la santé et la sécurité du travailleur**;
- 7° fournir un **matériel sécuritaire** et **assurer son maintien** en bon état;
- 8° s'assurer que **l'émission d'un contaminant** ou **l'utilisation d'une matière dangereuse** ne porte atteinte à la santé ou à la sécurité de quiconque sur un lieu de travail;
- 9° **informer adéquatement le travailleur sur les risques reliés à son travail** et lui assurer la **formation, l'entraînement** et la **supervision** appropriés afin de faire en sorte que le travailleur ait l'habileté et les connaissances requises pour accomplir de façon sécuritaire le travail qui lui est confié;
- 11° **fournir gratuitement au travailleur tous les moyens et équipements de protection individuels** choisis par le comité de santé et de sécurité conformément au paragraphe 4° de l'article 78 ou, le cas échéant, les moyens et équipements de protection individuels ou collectifs déterminés par règlement et s'assurer que le travailleur, à l'occasion de son travail, utilise ces moyens et équipements;

Responsabilités des employés (article 49 LSST)

- 1° **prendre connaissance du programme de prévention** qui lui est applicable;
- 2° prendre les **mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique**;
- 3° **veiller à ne pas mettre en danger la santé, la sécurité ou l'intégrité physique des autres personnes** qui se trouvent sur les lieux de travail ou à proximité des lieux de travail;
- 5° participer à l'**identification** et à l'**élimination des risques** d'accidents du travail et de maladies professionnelles sur le lieu de travail;

Quizz – Le dilemme du masque

Masques de protection
Les types de masques respiratoires les plus couramment utilisés

	Masque chirurgical	
Protection à sens unique : retient les particules émises par le porteur		Protection à double sens : filtre l'air inhalé/rejeté par le porteur
En général utilisé pour prévenir la propagation de rhumes et de la grippe		Filtre au moins 95% des particules en suspension
Port ample sur le visage		Port serré sur le visage
Pour toute la population		Principalement utilisé par les personnels de santé

*Les masques ne sont pas une protection absolue.
Un virus peut s'infiltrer par les côtés du masque ou par les yeux*

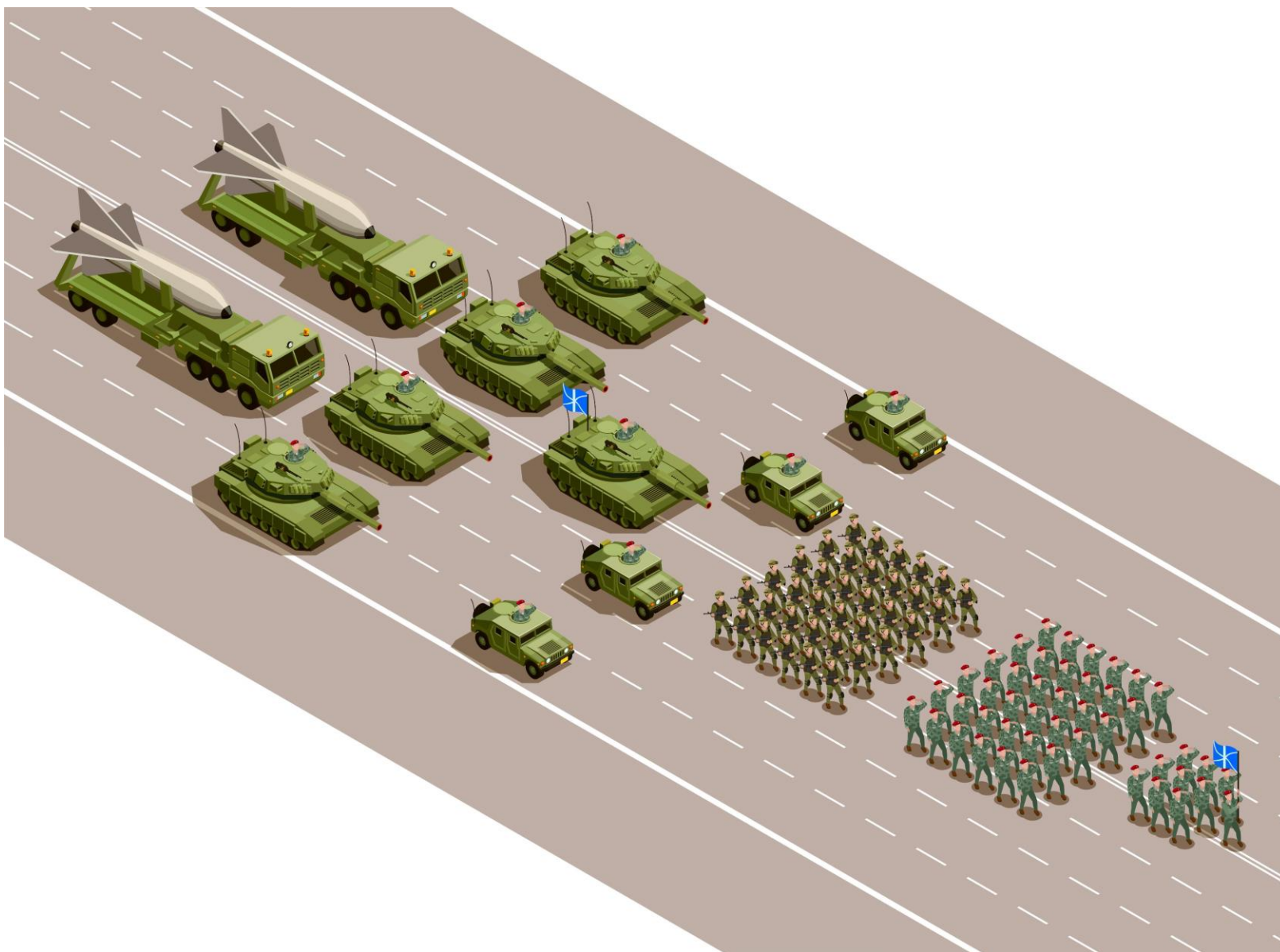
Sources : CDC, OMS, OHS Canada

N95 : USA, Canada. FFP2 : Europe

© AFP



Mesdames...



Identifier nos stratégies

- Quelles mesures sont applicables ?
- Quelle est la suite des choses ?
- Quel est votre plan d'attaque ?

Identifier l'ennemi

Identifier nos risques

Identifier nos champs de bataille

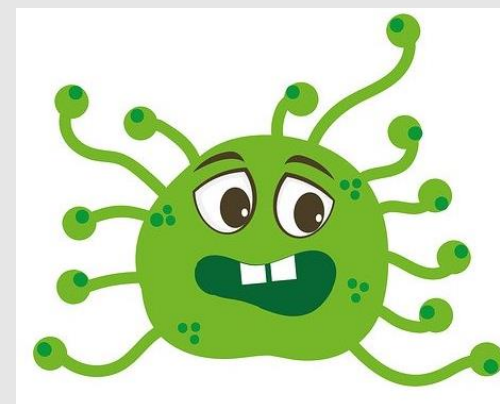
Identifier nos stratégies de gestion des risques

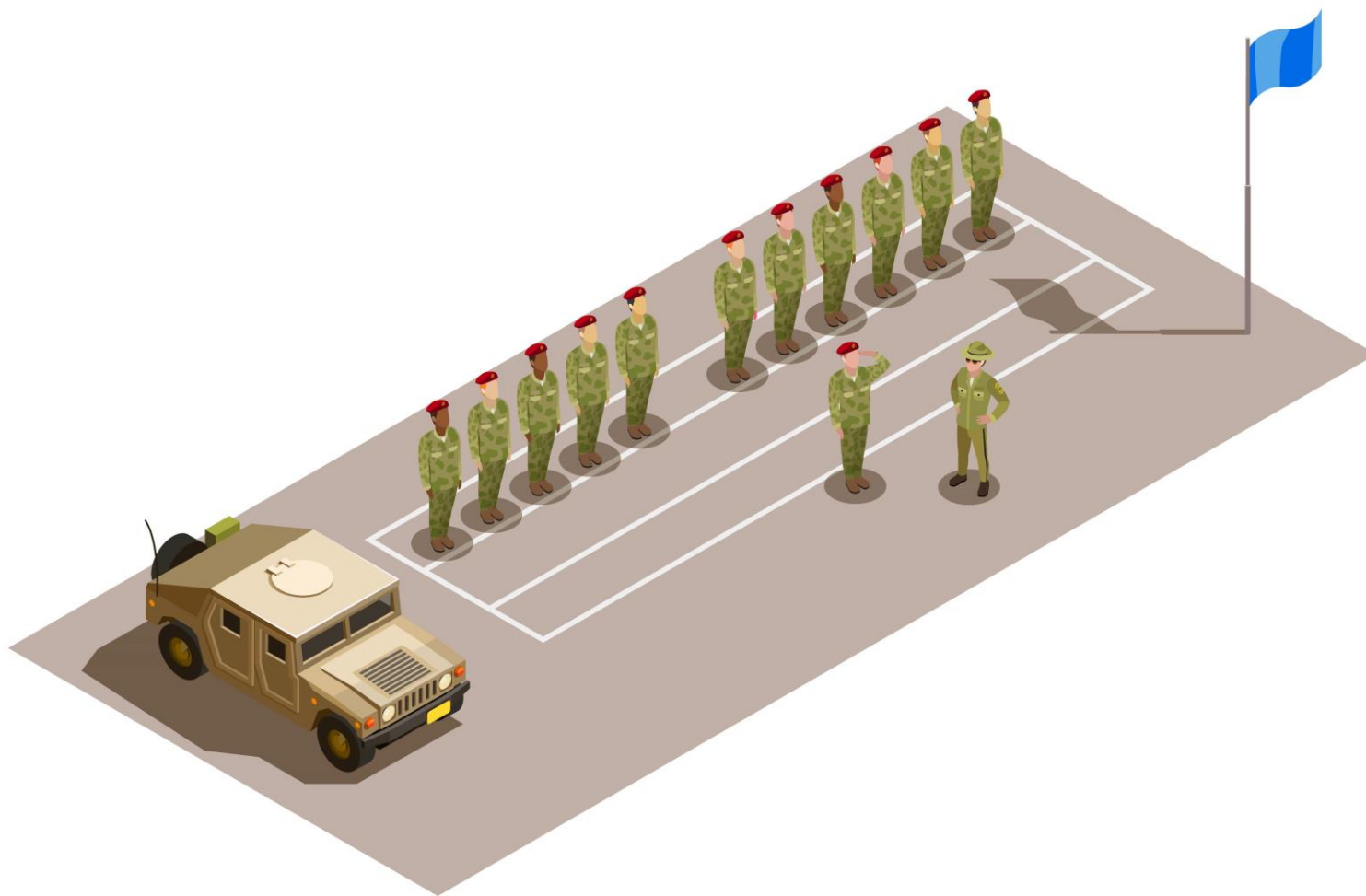


Identifier nos alliés

Identifier notre plan de bataille

Trucs de vétérans





Identifier nos alliés

- ✓ *Ce qui va nous permettre d'implanter et de maintenir nos mesures de protection*
- ✓ *Assurent le succès de l'opération*

- Formations
- Affiches
- Communications
- Politiques et procédures
- Comité SST
- Plan d'action

Identifier l'ennemi

Identifier nos risques

Identifier nos champs de bataille

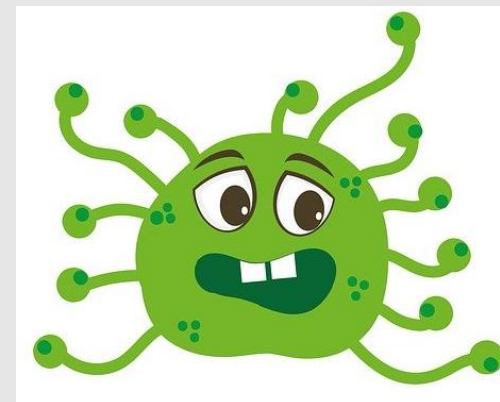
Identifier nos stratégies de gestion des risques

Identifier nos alliés



Identifier notre plan de bataille

Trucs de vétérans



Et finalement, nous sommes prêts à mettre sur pied notre plan de bataille



Déterminer les responsables



Déterminer le travail à faire et les échéances de mises en œuvre



Déterminer les moyens de communications et à qui



Déterminer les moyens de suivis (contexte changeant, suivi de l'importance)

Identifier l'ennemi

Identifier nos risques

Identifier nos champs de bataille

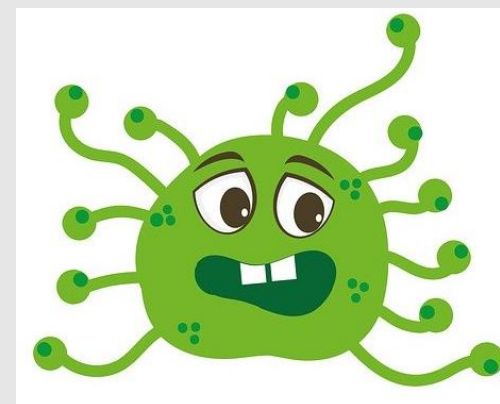
Identifier nos stratégies de gestion des risques

Identifier nos alliés

Identifier notre plan de bataille



Trucs de vétérans





Trucs de
vétérans

La communication





Votre interlocuteur retient:

10% de ce qu'il lit

20% de ce qu'il entend

30% de ce qu'il voit

80% de ce qu'il dit

90% de ce qu'il fait

Influencer des comportements sécuritaires

Ce que vous dites:

- Préparez votre message
 - À qui je parle ?
 - Quel est le message que je veux transmettre ?
 - Pourquoi est-ce important ?
- Adaptez vos mots
- Formulez des attentes claires

Ce que vous faites:

- Écoutez-les et ils vous écouteront
- Soyez constant
- Montrez l'exemple



Comportements

Le fameux droit de refus

12. Un travailleur **a le droit de refuser d'exécuter un travail** s'il a des **motifs raisonnables** de croire que **l'exécution de ce travail l'expose à un danger pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique** ou peut **avoir l'effet d'exposer une autre personne** à un semblable danger.

13. Le travailleur ne peut cependant exercer le droit que lui reconnaît l'article 12 **si le refus d'exécuter ce travail met en péril immédiat la vie, la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'une autre personne** ou si les conditions d'exécution de ce travail sont **normales** dans le genre de travail qu'il exerce.



- Précipiter un retour à la dernière minute et improviser les tâches ainsi que les mesures de protection.
- Communiquer au strict minimum avec les employés durant leur absence.
- Faire des suivis mécaniques et administratifs avant, pendant et après le retour.
- Ne pas expliquer clairement les mesures de protection à la santé et sécurité.
- Négliger les 3 facteurs de protection pour un retour durable.
- Imposer une formule unique, sans accommodement.
- Ne pas faire preuve d'ouverture par la suite et ignorer les besoins en matière de conciliation travail-famille.

**VOICI 7 FAÇONS
DE RATER LE
RETOUR AU
TRAVAIL DE VOS
EMPLOYÉS ET
MAINTENIR UN
HAUT NIVEAU DE
STRESS:**

Bibliographie et références

Santé Canada

- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/document-orientation/prise-decisions-fondees-risques-lieux-travail-entreprises-pandemie-covid-19.html>

Institut national de santé publique du Québec

- <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2943-secteurs-manufacturiers-essentiels-covid19.pdf>
- <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2916-mesures-prevention-travail-soutien-employes-covid19.pdf>
- <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces?fbclid=IwAR2VgQ8ZBRvT8Q3Q54bV22Ep9HG0uvm-un8dqSLvTAuHLdglDZJNDXscH60>

Commission des Normes, de l'Équité salariale et de la Santé et Sécurité du travail

- <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/200/Documents/DC200-418web.pdf>

Pour aller plus loin (partie 1)

- Les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>
- Protégez-vous: comment nettoyer les appareils et les surfaces: <https://www.protegez-vous.ca/nouvelles/sante-et-alimentation/coronavirus-comment-nettoyer-les-appareils-et-les-surfaces>
- L'Actualité: pourquoi les mesures d'éloignement sont nécessaires: <https://lactualite.com/sante-et-science/pourquoi-les-mesures-deloiignement-social-sont-necessaires/>
- La Presse: quels métiers sont plus à risques : https://www.lapresse.ca/covid-19/202003/23/01-5266129-quels-sont-les-metiers-les-plus-a-risque.php?fbclid=IwAR2JeUuxVwYcodrWcCsLCgReZyrEXFtJ_VmBoomYj0LkbTnb_EiYkxdRryY
- Québec Science : COVID-19 - Les prédictions d'un expert en modélisation: <https://www.quebecscience.qc.ca/sante/covid-previsions-expert-modelisation/>
- Guide d'Autosoins du Gouvernement du Québec: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/19-210-30FA_Guide-autosoins_francais.pdf?1584985897
- Institut de Santé Publique du Québec - dossier COVID-19 – Santé au travail: <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sante-au-travail>
- Institut de recherche Robert Sauvé sur la Santé et Sécurité au travail (IRSST) - COVID-19: <https://www.irsst.qc.ca/covid-19>
- Le Pharmacien: le port du masque: http://lepharmacien.com/masques/?fbclid=IwAR2_jrjb0ttOWd0izTdFCmpBsIxYLGuzXphyqBlw8aGYpZhVqBFkl457d3A
- Les Affaires – Voici les entreprises qui ont bien géré la crise: https://www.lesaffaires.com/blogues/l-economie-en-version-corsee/voici-le-palmares-des-entreprises-qui-ont-bien-gere-la-crise/617073?utm_source=linkedin&utm_medium=social&utm_content=15-04-2020
- Les Affaires – Covid-19: Le moral des Canadiens s'effondrent: https://www.lesaffaires.com/blogues/olivier-schmouker/covid-19-le-moral-des-canadiens-s-effondre/616906?utm_source=facebook&utm_medium=social&utm_content=04-04-2020&fbclid=IwAR2lfW7638p84-56tPxS7lxlWI3uyzENQxQk1OzHi7D0DVjpNdxUPL19LXQ

Pour aller plus loin (partie 2)

- Faire face au stress (Organisation Mondiale de la Santé): https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/coping-with-stress-fr.pdf?sfvrsn=df557c4e_8
- Ordre des psychologues du Québec - conseils psychologiques et informations au grand public : <https://www.ordrepsy.qc.ca/coronavirus-covid-19-conseils-psychologiques-et-informations-au-grand-public>
- Pour en finir avec les idées reçues sur le COVID-19: <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/myth-busters>
- Recommandations d'experts pour réduire les effets psychologiques négatifs liés au confinement: https://theconversation.com/covid-19-point-par-point-des-recommandations-dexperts-pour-reduire-les-effets-psychologiques-negatifs-lies-au-confinement-133811?fbclid=IwAR3wpluCZDJ7wP_a9-iV6O-XuGFvGyhkRRrOA62GN-Yh7nVn0J3KWmZoZZ4
- BBC News: Coronavirus: How to protect your mental health: https://www.bbc.com/news/health-51873799?fbclid=IwAR0XNSr1-sA_yQyWkDHGfzljHgEmd-RS0ZcyhCCF41C1ZB7Wx-yHXUvymm0
- Coronavirus: ne partagez rien avant de suivre ces étapes: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1669617/coronavirus-covid-19-guide-conseils-etapes-desinformation-fausses-nouvelles-decrypteurs?fbclid=IwAR2UUSmAUgDrN-FMPhJ7iq2rm8QSt3JiGUCdaFD2TDsUy0xlZwRGar3AfXc>



Questions ?

Bon succès !

Psssst !!

Si vous voulez en savoir plus, j'anime un webinaire sur le programme de prévention le 26 mai prochain !

Inscrivez-vous ici:

<https://ordrecha.org/services/formations/formation/p/programme-prevention-sst>

Crédit Image: Freepik et Pixabay